



"La protection doit être synonyme de gestion"

François Simard. - Scientifique de dimension internationale, il est avant tout un spécialiste des aires marines protégées sur lesquelles il fait le point. Entre un bilan mitigé et l'envie d'y croire

Lors de votre participation à la dernière fête de la Méditerranée, au Parc Galea, vous avez déclaré que sur les aires marines protégées, qui couvrent 7,5% de l'espace marin, la protection ne couvre réellement que 1%. C'est un vrai constat d'échec des AMP...

Il est vrai que 7,5% de la Méditerranée sont déclarés en AMP. Je pense, d'ailleurs, que d'ici l'année prochaine, les pays vont faire un effort supplémentaire pour atteindre les 10%, mais au-delà de la déclaration, ce qui est vraiment intéressant, c'est le plan de gestion de ces espaces. Or, il est vrai que si l'on se penche sur les AMP qui ont vraiment un plan de gestion établi, une équipe pour le mettre en œuvre et les financements nécessaires, il est vrai que l'action de protection effective n'est pas à la mesure de l'étendue de ces espaces.

On a envie de dire: tout ça pour ça...

Si ça peut vous rassurer, je

peux vous garantir qu'il ne s'agit pas d'un problème méditerranéen, mais d'un problème mondial. Le souci de la Méditerranée, ce sont les pays qui ne sont pas tous sur un pied d'égalité en termes de budget et de fonctionnement général. Si dans le nord du bassin Méditerranéen, certains pays sont à la hauteur, ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres. Pour dire les choses très précisément, la gestion efficace n'est pas la même partout, même si la seule déclaration AMP est déjà une mesure de protection en soi.

Puisque c'est la gestion qui laisse à désirer, à quel niveau est-elle perfectible, ou à revoir?

J'en reviens à l'élaboration d'un plan qui constitue l'étape capitale. Il s'agit d'identifier ce dont on dispose en termes de biodiversité, de savoir ce que l'on veut

protéger et conserver, et comment on va le faire. C'est un travail important, très précis car il ne s'agit pas de faire les choses à la louche. C'est une première étape très difficile qui, souvent, prend plusieurs années. Ensuite, il s'agit de faire respecter ce plan de gestion qui est réellement mis en

œuvre. À Scandola, par exemple, tout est en place depuis longtemps sur une aire marine protégée bien gérée, mais il s'agit toujours de résister à un ensemble de pressions extérieures liées à l'activité humaine sur un site remarquable, donc attractif. C'est souvent compliqué pour rester dans les clous des objectifs fixés par un plan de gestion. C'est là que les moyens de contrôle prennent de l'importance, ainsi que les décisions politiques à même de fixer les limites à ne pas franchir en

termes de fréquentation.

Dès l'instant où ces difficultés sont constatées, un projet d'extension est-il vraiment raisonnable?

Je ne connais pas précisément ce projet d'extension. Je me garderais donc d'en juger le bien-fondé. Ceci dit, quand un tel projet est porté, il faut toujours avoir entre les mains la qualité et la quantité. Si la quantité est là au détriment de la qualité, on peut se poser des questions, mais quand il s'agit de Scandola, où d'un point de vue gé-

répondre à cette question.

La Méditerranée a de toute façon vocation à élargir ou ouvrir de nouvelles AMP...

Il faut toujours agrandir, de toute façon. Les 10% d'AMP à atteindre en 2020, tout le monde s'accorde à dire que ce n'est pas assez si l'on veut vraiment avoir un océan durable. Il faut donc étendre, sans perdre de vue les impératifs de la gestion efficace.

Selon vous, bien d'autres espaces marins méritent donc de devenir des AMP?

Incontestablement, surtout en France. La France est gâtée par son littoral et je crois savoir que

"Le déséquilibre entre Nord et Sud impose la coopération internationale"

le président Macron souhaite arriver à 30% de ce littoral en AMP d'ici 2030. En France, on n'a besoin de rien d'autre. Au niveau juridique, on a

REPERES Sa formation scientifique en écologie marine a conduit François Simard à travailler longtemps au Japon, sur la question de l'aménagement des pêches traditionnelles côtières. Il a ensuite été le directeur-adjoint du musée océanographique de Monaco, avant de devenir le coordinateur du programme marin en Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature. En 2009, il est devenu directeur-adjoint, puis directeur du programme global marin de l'UICN.

tout ce qu'il faut. L'évolution, en Méditerranée, est attendue au Sud où les États doivent arriver à faire la même chose qu'au Nord, en se dotant des éléments juridiques et des capacités de mettre en œuvre. La carte parle d'elle-même. 80% des aires marines sont au Nord, celles qui émergent au Sud ne sont pas gérées.

La coopération internationale s'impose...

Il faut en effet renforcer les travaux et le cadre international qui est dans la convention de Barcelone et qui lie tous les pays méditerranéens préoccupés par leur environnement.

Il y a également, à Tunis, un outil très important : le centre d'activité régionale pour les aires spécialement protégées. Il essaie de travailler avec tous les États au service d'une démarche cohérente, afin que tout le monde s'entraide et pour que l'on arrive à une image réelle de la protection de la Méditerranée.